

Tomate d'industrie

PACA

n°4
19 août 2022



Référent filière & rédacteurs

Robert GIOVINAZZO
SONITO
rgiovinazzo@sonito.fr

Directeur de publication

André BERNARD
Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur
Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation
PACA
132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Climatologie

- Les deux épisodes orageux du week-end dernier et de ce milieu de semaine ont apporté beaucoup d'eau en peu de temps retardant les récoltes de tomates en cours. Ce changement de températures et d'humidité ne sera pas sans incidence sur le développement de bioagresseurs, notamment de maladies de fin de cycle de cultures provoquant l'accélération de la pourriture des fruits.

Ravageurs

- **Noctuelles** : Une 4^{ème} génération pourrait être présente fin août à début septembre...
- **Acariens** : Ils sont présents en très grand nombre dans tous les secteurs mais ont pu être gênés par la pluie

Maladies

- Niveau de risque plutôt élevé. Nous avons noté la présence d'Oïdium et de Cladosporiose en Camargue. Attention aussi aux pourritures de fruits qui pourraient survenir suite maintenant aux épisodes pluvieux et aux fentes de fruits et ce pour tous les secteurs du couloir rhodanien.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Stades des cultures observées

Du stade maturation à récolte.

Bioagresseurs

Observations du 04/08/2022 au 19/08/2022

Ravageurs

- **Noctuelles** : La deuxième génération a donc fait beaucoup de dégâts sur les parcelles de milieu de saison. Les parcelles tardives sont à protéger pour la future 4ème génération qui aura moins subi de perte naturelle par excès de température...
- **Acarie** : Présents de manière très importante car favorisés par ces températures très élevées jusque là, ils peuvent avoir été freinés par les 2 épisodes pluvieux

Maladies

- Les conditions pluvieuses sont maintenant propices au développement des maladies de fin de cycle en général. Nous avons déjà noté la présence d'Oïdium et de Cladosporiose en Camargue. Attention aussi aux pourritures de fruits qui pourraient survenir suite aux 2 épisodes pluvieux sur l'ensemble du secteur Rhodanien. En effet, l'humidité sous la végétation, ainsi que les fentes sur les fruits, qui étaient restreints en eau jusque là, sont des portes d'entrée pour ces maladies. Le mistral ne sera qu'un soutien pour assécher au plus vite les parcelles...

Nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des pollinisateurs

La révision de l'arrêté relatif à la protection des pollinisateurs lors de l'utilisation des PPP a été mise en œuvre dans le cadre du [plan national pollinisateurs](#)

Les évolutions principales définies dans l'arrêté du 20 novembre 2021 sont:

- renforcer l'évaluation du risque pour les pollinisateurs lors de l'application de **tous les PPP** (pas uniquement insecticide et acaricide)
- définir des plages horaires de traitement pour éviter la présence d'abeilles: **2h avant et 3h après le coucher du soleil** (avec des dérogations)

Cet arrêté ne s'applique pas aux cultures non attractives: **vigne, céréales à paille, graminées fourragères, lentille, pois, soja, pomme de terre et houblon**

Découvrez l'arrêté, mais également une **Foire Aux Questions** mise en ligne par la Ministère sur [cette page](#).

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Sonito – GIOVINAZZO Robert

Observation

Apto-2
CAPL
Perret
Panier Provençal
SCAD CANA
Sonito
Valsoleil

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner |



Devenir
observateur
& contact |



Tous les BSV
PACA